

BELGIQUE-BELGIË

1348 LOUVAIN-LA-N

P.P. 7 1245

57

2-2012

# Actu API

L'ESSENTIEL  
DU PROGRAMME  
EUROPÉEN MIEL

## Mortalité ! Que faire ?



Que faire lorsqu'on perd une grande partie de ses colonies ? C'est la question que se posent de trop nombreux apiculteurs cette année. Dès le mois de septembre, on a observé des phénomènes inhabituels, avec des essaims dans les arbres d'un côté et de l'autre des colonies vidées de leurs abeilles. Au fil des mois, malgré un automne particulièrement clément, le nombre de problèmes



n'a cessé d'augmenter, et lors du traitement hivernal avec l'acide oxalique, la situation s'était encore aggravée. Après ce qu'on pouvait appeler l'hiver, on a enfin pu tirer le bilan de cette arrière-saison particulière. Dans de nombreux cas, l'activité de vol des abeilles était forte-

ment réduite, pour ne pas dire nulle. Si le chiffre de 30 % de mortalité a une fois de plus été dépassé, cela veut dire que la situation sur le terrain est grave, car comme nous le savons, ce pourcentage peut souvent être doublé si l'on tient compte des colonies très affaiblies qui ne pourront pas participer à la miellée de printemps sans un support attentif de l'apiculteur.

Une fois de plus, la localisation de ces pertes est souvent incompréhensible : on peut voir évoluer de façon très différente des ruchers distants de plusieurs centaines de mètres gérés par le même apiculteur. Chose étonnante cette année, la zone de Bruxelles a été fortement touchée, contrairement à l'Ardenne qui s'en tire relativement bien malgré la présence de mélézitose en fin de miellée. On enregistre ainsi respectivement 40 et 15 % de pertes. S'il est relativement aisé de reconstituer 15 % de son cheptel en récupérant des cadres de couvain et de réserves dans les colonies trop fortes pour constituer de nouvelles colonies et lutter par la même occasion contre l'essaimage, la situation n'est en rien comparable lorsque les deux ou trois ruches que l'on possédait sont toutes mortes, ou qu'il n'en reste plus qu'une affaiblie.

Cet Actu API a pour objectif d'analyser les actions à entreprendre dans ce dernier cas.

## ANALYSE

Comment expliquer la situation à la sortie de cet hiver ? Comme à chaque fois que de telles pertes sont enregistrées, plusieurs paramètres sont à prendre en compte. La varroase reste un parasite très dangereux et les traitements réalisés l'an dernier ont bien souvent manqué d'efficacité. L'arrière-saison particulièrement douce (phénomène encore plus marqué en ville) a permis aux colonies de maintenir de grandes quantités de couvain tard en saison, ce qui a favorisé le développement de l'acarien. De plus, on connaît aujourd'hui les effets des doses sublétales de pesticides sur nos abeilles, elles les sensibilisent davantage aux maladies et leur font perdre le sens de l'orientation. Chaque cas est différent, et les causes principales varient d'un rucher à l'autre.





## PREMIÈRES ACTIONS

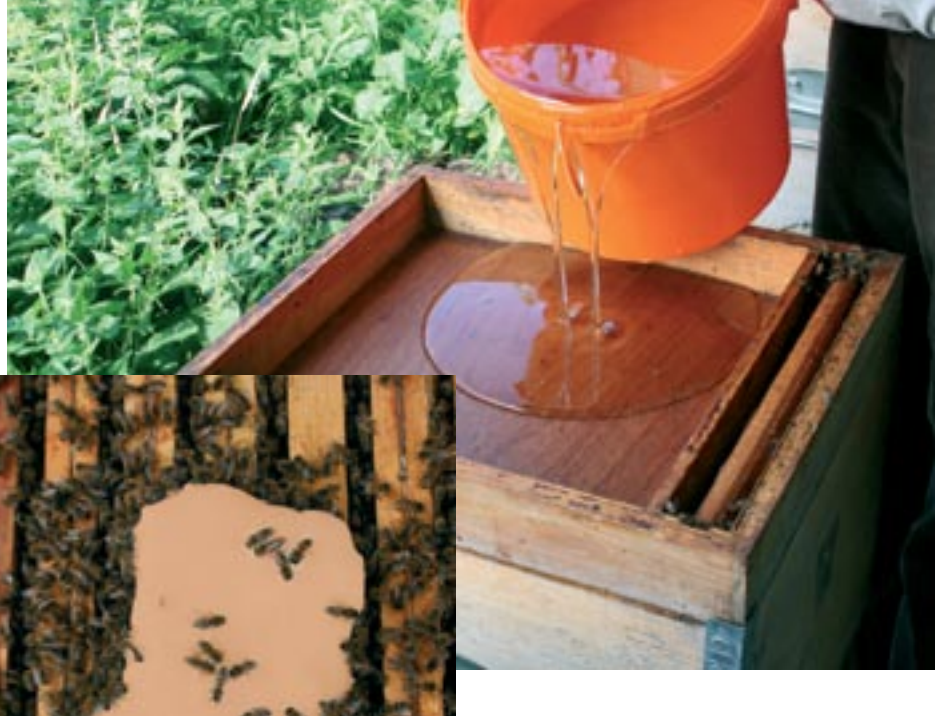
Lorsqu'on est confronté à des pertes importantes, deux choses sont à faire en priorité : évaluer la force des colonies restantes et leur capacité de développement, et ensuite tout mettre en œuvre pour les maintenir en vie et les développer.

C'est lors des visites de printemps qu'on peut le mieux évaluer la force et le dynamisme des colonies. Comme vous le savez, en fonction des races, la reine reprend sa ponte plus ou moins tôt en janvier. Le développement

important du couvain ne s'observera cependant qu'après les premiers apports importants de pollen qui correspondent souvent à la floraison du saule marsault chez nous. Lors de chaque visite, on notera naturellement le nombre de cadres occupés par les abeilles et l'importance du couvain. Deux à trois semaines après ces apports de pollen, la situation doit évoluer rapidement et c'est à ce moment que l'on va pouvoir juger de la force et du dynamisme des colonies. Certaines seront déjà sur quatre à six cadres de couvain alors que d'autres n'en auront que deux. Un mois plus tard, les premières auront déjà des cellules de mâles et devront être haussées; d'autres se développeront lentement ou même stagneront. Certains apiculteurs classent ainsi leurs colonies en A (fortes), B (moyennes) et C (faibles). Les colonies A vont pouvoir profiter directement de la miellée mais il faudra être attentif à l'essaimage, les B vont avoir un mois de retard sur les premières et les C ne feront pas de miel de printemps mais pourront être utilisées à d'autres fins, entre autres au renforcement. Si l'objectif est la production de miel, on va déforcer certaines B pour les amener en A et réaliser une miellée complète. Nous parlons ici d'une année normale où l'on a par exemple 40 % de A et de B et 20 % de C.

Une colonie très affaiblie (C) a souvent des abeilles sensibilisées, à la durée de vie réduite. De ce fait, les possibilités d'action de ses butineuses sont réduites et les apports restent limités, surtout si les conditions météorologiques sont médiocres. C'est la qualité de l'alimentation, surtout en pollen, qui va permettre d'élever de jeunes abeilles





vigoureuses qui à leur tour pourront alimenter la reine et le nouveau couvain. Sans une bonne alimentation, ces colonies ne vont pas pouvoir se développer. L'idéal est de leur donner du pain d'abeilles prélevé sur des colonies fortes ou du pollen frais (surgelé de l'année précédente) si les entrées ne sont pas suffisantes. Même du pollen séché peut aider. Il faut naturellement connaître son origine pour éviter de transmettre aux abeilles une nouvelle maladie qui se développerait sans tarder sur cet organisme affaibli. Il faut également veiller à adapter le volume de la ruche à la colonie. Une petite colonie doit développer beaucoup plus d'énergie pour maintenir une bonne température dans une grappe qu'une grosse. Il ne faut donc pas hésiter à transférer les petites colonies dans des ruchettes, souvent mieux isolées, et à constituer des blocs de chaleur en serrant les ruchettes les unes contre les autres. Les partitions isolées seront également utilisées si nécessaire. Il faut savoir qu'une baisse de

température du couvain peut provoquer un affaiblissement des abeilles naissantes qui verront leur durée de vie se réduire rapidement. Certains virus vont par contre pouvoir se développer plus rapidement.

Si l'apport en protéines et la limitation des pertes de chaleur ne sont pas encore suffisants, il faut alors un apport d'abeilles saines à longue durée de vie. Le plus simple est de pouvoir prélever un cadre de couvain naissant dans une colonie forte et de l'introduire dans la colonie à sauver. N'oublions pas qu'un cadre operculé correspond à trois cadres d'abeilles, ce qui sera suffisant pour lancer la ruche à condition que le problème ne vienne pas de la reine. On peut vérifier cela en voyant l'importance des œufs par rapport à l'ensemble du couvain. Ils sont généralement surabondants (plus d'un septième de la surface) en début de saison lorsque la reine est de qualité. Dès que les jeunes abeilles seront nées, vous devriez voir votre colonie retrouver un nouveau dynamisme.

## CHOIX DIFFICILES

En fonction des pertes et de l'état des colonies restantes, des choix devront être faits : il faut souvent choisir entre la production de miel et la constitution de nouvelles colonies. Il faut également savoir si vous pouvez acheter des reines pour accélérer le développement des nouvelles colonies.

Si les pertes ne dépassent pas 30 %, on peut continuer la production de miel au départ des colonies A et se limiter à les déforcer pour lutter contre l'essaimage. Les cadres prélevés viendront renforcer les colonies qui en ont besoin. Les colonies B pourront être divisées en mai-juin en fonction de leur force et des conditions climatiques, et les colonies C devraient être prêtes pour la miellée d'été.

Lorsque les pertes atteignent plus de 50 %, on doit normalement abandonner l'idée de faire du miel, du moins de printemps, car les colonies A restantes devront être déforcées

pour aider les C à démarrer plus rapidement. L'objectif est d'amener un maximum de colonies à un stade qui permette des divisions lors de la période d'essaimage. C'est à ce moment que les jeunes colonies auront le plus de chances de se développer pour arriver à l'hivernage sans difficulté. La fécondation des reines ne devrait pas poser de problèmes. Plus tard en saison, ces opérations nécessiteront beaucoup plus de suivi ainsi que le recours à des reines fécondées. Dans tous les cas, les opérations de division devraient être terminées pour le 15 juillet. Pour les détails pratiques sur la constitution de nouvelles colonies, nous vous conseillons de relire l'Actu API n° 33 « Les ruchettes, moteur de l'apiculture ».

Le fait d'utiliser une reine fécondée fait gagner près d'un mois sur le développement d'un essaim si on le compare à un élevage naturel suite à la division d'une colonie. L'achat de reines sélectionnées vous permet d'améliorer le patrimoine génétique de vos colonies. Certains groupements



apicoles offrent des services « élevage » à leurs membres. Avec l'aide d'éleveurs, ils peuvent mettre à la disposition des apiculteurs qui le souhaitent des cellules royales operculées prêtes à introduire dans les colonies nouvellement constituées. Cela permet de gagner près de deux semaines, et cela garantit également de travailler avec des reines élevées dans de bonnes conditions. Naturellement, la fécondation reste locale. Rares sont les groupements qui proposent des reines fécondées.

Si c'est cela que vous cherchez, vous pouvez avoir recours aux services d'un éleveur de votre choix qui vous fournira les reines de la race désirée. Vous trouverez une liste de ces éleveurs sur le site de l'apiculture wallonne et bruxelloise : <http://www.cari.be/article/eleveurs-belges-de-reines/> Vous devrez vous y prendre assez tôt et vous adapter aux conditions proposées par l'éleveur. Attention, car avec le programme de soutien des jeunes apiculteurs, les demandes sont importantes cette année.

## ET SI VOUS AVEZ TOUT PERDU ?

Dans ce cas, il faut faire appel à la solidarité entre apiculteurs au sein de votre section ou à des amis. On peut évidemment acheter une ou plusieurs ruchettes peuplées, mais comme la demande est très importante et que l'offre est des plus limitées, les prix sont le plus souvent vraiment excessifs. De plus, il faut se méfier de l'origine de ces colonies car certains marchands les font venir d'autres pays, avec tous les problèmes sanitaires et d'adaptation des abeilles que cela peut comporter.

Une autre solution consiste à s'inscrire sur une liste auprès des pompiers. N'étant pas autorisés à détruire les essaims, ceux-ci font généralement appel à des apiculteurs. Certaines sections se sont organisées pour récolter les essaims. Elles ont une liste de personnes demandeuses et une permanence qui assure un service optimal aux pompiers. L'avantage d'un tel service est qu'il permet d'aider un maximum d'apiculteurs dans le besoin et que la distribution se fait sur base des priorités et non de l'intérêt économique de « privilégiés ». Chaque caserne fonctionne différemment dans ce domaine; votre responsable de groupement doit certainement connaître la situation dans votre secteur.



## ET DEMAIN ?

A ce jour, il n'est pas possible d'éviter les pertes massives de colonies même si l'on met tout en œuvre pour tenter de limiter les causes clairement identifiées, comme la varroase et les pesticides. Il faut dès lors trouver des solutions alternatives. La plus connue est d'augmenter son cheptel en associant des ruchettes aux colonies de production. Au niveau professionnel, on recommande aujourd'hui d'avoir au moins une ruchette pour deux ruches. Cela génère un travail complémentaire et des coûts importants mais c'est devenu un passage obligé. Dans le passé, on pouvait se contenter d'une

ruchette pour dix ou vingt ruches. A l'échelle des petits apiculteurs, le principe est le même. Par contre, un professionnel dispose de nombreux ruchers et il est rare qu'ils soient tous touchés de la même façon. Il est donc intéressant de pouvoir répartir ses ruches dans divers endroits pour éviter de perdre toutes ses colonies. Avec seulement quelques colonies, c'est presque impossible. Certains groupements mettent aujourd'hui des emplacements à la disposition de leurs membres : on peut éventuellement y installer une partie de ses colonies en fin de saison.



De nouvelles formules doivent être mises en œuvre. Pourquoi ne pas s'arranger entre apiculteurs pour créer un réseau de solidarité formalisé ? L'objectif serait de donner des ruchettes aux apiculteurs dans le besoin. Les apiculteurs d'un tel réseau pourraient s'engager à placer une ou plusieurs ruchettes dans un fonds de solidarité. D'autres apiculteurs qui auraient également mis des ruchettes dans ce réseau pourraient en disposer en cas de perte de leurs ruches de production s'ils ne parviennent pas à compenser avec leurs propres ruchettes. C'est un peu comme si chaque apiculteur plaçait ses réserves en abeilles dans un grand nombre de ruchers. Il faut naturellement résoudre les problèmes

liés à la gestion de ce fonds de réserve : garanties quant à la bonne gestion des ruchers à couvrir, recensement des ruchettes mises dans le réseau avant hivernage, évaluation des pertes au printemps, distribution équitable en fonction des besoins et de la contribution de chacun, modèle de cadre commun... Pourquoi ne pas essayer un tel réseau ? Cela pourrait s'envisager à l'échelle locale et même à plus large échelle, avec des accords entre réseaux locaux, vu que les dépérissements sont souvent localisés. Plus le nombre de ruchettes intégrées dans le réseau ainsi que le nombre de ruchers de départ seront importants, moins on sera dépourvu en cas de perte de colonies.